

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 13 JUILLET 2022**

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Mercredi Treize du mois de juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Wennie MOLIA – M. Louis ANDRÉ – Mme Marguerite MURAT – MM. Teddy BARBIN – Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. David LUTIN – Mmes Mégane BOURGUIGNON – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Nanouchka LOUIS – M. Jules FRAIR (s'est momentanément absenté) – Mmes Elodie CLARAC (excusée ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – France-Enna URBINO (excusée ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – M. Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY (a définitivement quitté la séance) – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – Mme Nadia CELINI (a définitivement quitté la séance).

.....
Date d'envoi de la convocation : 7 juillet 2022

Date d'affichage : 7 juillet 2022

Nombre de Conseiller municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 27

Absents : 8

Procurations : 4

Appelés à voter : 31

Président de séance : monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : madame Mévice VERITE



**MODIFICATION DU PLAN DE
FINANCEMENT DU PROJET
MONTEE EN COMPETENCES
DES AGENTS : CONVENTION
FEDER/FSE - VILLE DU GOSIER**

CM-2022-5S-DAF-68

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CM-2019-7S-DAF-106 en date du 12 décembre 2019 relative à l'approbation du projet communal "montée en compétences des agents" dans le cadre de l'appel à projet OT11 projet FEDER-FSE ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 7 juillet 2022 ;

Considérant la volonté de la municipalité de participer à la montée en compétences des agents ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 31 voix pour

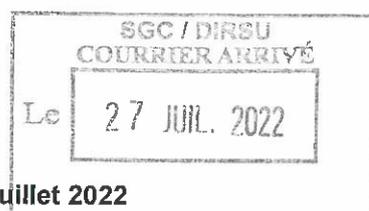
DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la modification du plan de financement du projet "Montée en compétences des agents, comme suit :

Eléments	Coût prévisionnel Révisé
Total dépenses TTC	633 780,21 €
Participation FSE (85 %)	538 713,17 €
Participation Ville du Gosier (15 %)	95 067,04 €
Total recettes	633 780,21 €

Article 2 : D'autoriser le maire à solliciter des partenaires afin de finaliser le plan de financement du projet.

Article 3 : De donner tout pouvoir au maire afin de signer toute pièce relative à cette affaire.



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

27 JUL. 2022

Et publication ou notification le

27 JUL. 2022

Fait et délibéré à Gosier, le 13 juillet 2022

Pour extrait certifié conforme

P/o le Maire empêché
La 1ere adjointe

- Liliane MONTON

